

SC-3/9 : Inscription de substances chimiques aux Annexes A, B ou C de la Convention

La Conférence des Parties,

1. *Se félicite* du rapport du Comité d'étude des polluants organiques persistants sur les travaux de sa deuxième réunion¹;
2. *Adopte* le code de pratique pour le traitement des informations confidentielles au sein du Comité d'étude des polluants organiques persistants figurant dans la décision POPRC-2/12 du Comité;
3. *Approuve* l'approche recommandée pour traiter la question des isomères ou groupes d'isomères de produits chimiques que les Parties proposent d'inscrire aux Annexes A, B ou C de la Convention qui figure en annexe à la décision POPRC-2/11 du Comité;
4. *Prend note* du plan de travail pour la préparation d'un projet de descriptif des risques (2006-2007) et du plan de travail pour la préparation d'un projet d'évaluation de la gestion des risques (2006-2007), qui ont été adoptés par le Comité à sa deuxième réunion;
5. *Demande* au secrétariat d'entreprendre les activités visant à aider les Parties qui sont des pays en développement ou des pays à économie en transition mentionnées au paragraphe 19 du document UNEP/POPS/COP.3/12;
6. *Confirme* la nomination de Mme Liselotte Säll en remplacement de Mme Janneche Utne Skare en tant que membre du Comité, pour la durée du mandat de cette dernière qui reste à courir;
7. *Adopte* la liste des Parties qui seront invitées à désigner les nouveaux membres du Comité dont le mandat prendra effet le 5 mai 2008, telle qu'exposée dans l'annexe à la présente décision.

Annexe à la décision SC-3/9

Liste des Parties retenues par la Conférence des Parties à sa troisième réunion pour désigner les membres du Comité d'étude des polluants organiques persistants dont le mandat prendra effet le 5 mai 2008

Du groupe des Etats d'Afrique :

Ghana
Maurice
Tchad
Togo

Du groupe des Etats d'Asie et du Pacifique :

Cambodge
Inde
République de Corée
Syrie

Du groupe des Etats d'Europe centrale et orientale :

Bulgarie

Du groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes :

Chili
Honduras

Du groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats :

France

¹ UNEP/POPS/POPRC.2/17.

Portugal
Suisse